

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 12

Artikel: Un roman policier en patois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUS AVONS REÇU

Etymologica, brochure dans laquelle on lit avec un grand intérêt l'article de M. Bengt Hasselrot, professeur à Upsala en Suède, intitulé Ramuz et le patois.

Ce grand connaisseur de nos patois et qui s'affligeait de les voir maltraités parfois dans leur graphisme par trop francisé touche, avec son étude à ce que j'appellerai : le « drame linguistique » de nos écrivains. Nous y reviendrons.

Un roman policier en patois

On lit dans le « Journal de Payerne » :

Grâce à d'actifs défenseurs, le patois connaît encore des jours prospères. Un ancien Payernois, M. Pasche « des téléphones », parcourt le pays en apôtre du vieux langage.

Un autre Broyard, M. le professeur Goumaz, a traduit les paraboles de l'Évangile en patois de Sédeilles. Et il y a le vaillant *Conteur romand*. A Estavayer, l'abbé F.-X. Brodard compose drames et histoires, et voici que Francis Brodard, du Secrétariat des agriculteurs fribourgeois, auteur de plus d'un poème en patois de La Roche, c'est mis au roman policier. Pour avoir été écrit à Fribourg, *Dzatyè à la Petoniche* (Jacques à la pythénisse) n'en pas moins été pensé et écrit en patois. Premier prix de roman au concours patois de Radio-Lausanne en 1955, il situe ses personnages en Gruyère, dans un pays bien réel, avec un peuple d'armaillis et de bûcherons, d'ouvriers et de paysans, qui joint sa vie à son travail, à ses troupeaux, à ses pâturages et à son langage.

Résultats du concours de juillet

Très peu d'erreurs dans ce « Mots croisés estival » et, pourtant les définitions, d'un esprit inimitable, comme en conviennent de nombreux concurrents, n'en étaient pas moins difficiles.

Quelques grilles portent « Pit » ou C. V. E., civilités, pour S. V. P. tout simplement ! On a mis « Maigre » pour « Emigré », grand parti sous la révolution. Maigre ? qu'elle parti le serait qui tourne autour de l'assiette au beurre !

Bref, des erreurs qui s'expliquent mal, sinon par ces chaleurs orageuses.

Les vœux de complète guérison à l'adresse de notre ami Elophe, actuellement en lente convalescence, sont nombreux. Merci, de sa part, à tous.

Voici comment s'établit la liste des lauréats après tirage au sort :

M. Th. Perrin, Payerne.

Mme Gentil, Prilly.

Mme Marguerite Graf, Leysin.

M. Paul Burnier, Clarens.

Mme François Gay, Lutry.

M. Charles Voruz, Huémoz.

Mme J. Fonjallaz-Liardet, Pully.

M. G.-H. Bornand, Payerne.

M. G. Gaudard, Le Mont/Lausanne.

M. Firmin Gremion, Lausanne.

Mme Augusta Rossier, Villarzel.

Mme M. Laurent, Payerne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 30 septembre 1958, une « grille » conforme à la grille originale, à l'*Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne*.

On malin

On pére dè familye ke l'avè d'ou fi a rëtouâdre avu chon premi fe, li di :

— Te châ pâ ke no chin chu têra por travalyi ?

Le bouébo dè li répondre :

— A bin mè, i lé vuto fê, i voudri chu lè batô.